



B.P. 337 Yaoundé - Tél/Fax: 222 22 13 20

Réf. : N° **191441**/UYI/CAB/R

Yaoundé, le **13 JUIN 2019**

## COMMUNIQUE

Dans le cadre du recrutement de 2000 jeunes titulaires de doctorat prescrit par Son Excellence Paul BIYA, Président de la République, Chef de l'Etat, le Recteur de l'Université de Yaoundé I informe le public et les candidats à ce recrutement qu'en date du 14 février 2019, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a rendu publique l'autorisation d'ouverture des postes dans les Universités d'Etat assortie d'un chronogramme d'activités déclinées comme suit :

- **1-15 février 2019** : Publication de l'autorisation d'ouverture des postes par monsieur le Premier ministre Chef du Gouvernement ;
- **2-21 février 2019** : Publication des appels à candidature par les Recteurs et Vice-Chancellors des Universités d'Etat ;
- **3-21 mai 2019** : Dernier délai de réception des dossiers de candidature dans les Universités, les Missions diplomatiques et les Postes consulaires ;
- **4 du 30 Mai au 13 Juin 2019** : Dépouillement et étude des dossiers de candidature au sein des Conseils de Département et élaboration des propositions de listes de candidats admissibles par ordre de mérite, ainsi que celles des dossiers non retenus ;
- **5 du 17 au 21 Juin 2019** : Dépouillement et étude des dossiers de candidature au sein des Conseils d'Etablissement et élaboration des propositions de listes de candidats admissibles par ordre de mérite, ainsi que celles des dossiers non retenus ;

- **6 du 26 Juin au 03 Juillet 2019** : Tenue des assises des Commissions consultatives de recrutement des Assistants (CCRA) et élaboration des propositions de listes de candidats admissibles par ordre de mérite, ainsi que celles des dossiers non retenus ;
- **7 du 08 au 11 Juillet 2019** : Tenue des assises du Comité consultatif des institutions universitaires (CCIU) pour le recrutement aux grades de Chargé de cours, Maître de conférences et Professeur.

Par conséquent, aucune dérogation ne leur sera accordée dans le programme de déroulement des opérations dudit recrutement telles que séquencées dans le Communiqué n° 191432/Uyi/VREPDTIC/DAAC/DEPE portant organisation des auditions pour le recrutement de 130 enseignants à l'Université de Yaoundé I signé du Recteur le 11 juin 2019. Il invite dès lors les candidats dont les noms figurent sur les listes publiées à se présenter aux auditions selon le programme établi.

En ce qui concerne les candidatures de la diaspora, des mesures particulières contenues dans la note de service n° 19-1035 du 11 juin 2019 portant étude des dossiers et audition des candidats au recrutement spécial à l'Université de Yaoundé I les autorisent à passer l'audition à travers des instruments modernes de communication.

Les Chefs d'Etablissement sont à cet effet invités à utiliser tout moyen moderne de communication afin de faciliter l'audition de ceux des candidats de la diaspora qui n'auront pas pu effectuer le déplacement.



**LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I,**

**Pr. Maurice Aurélien SOSSO**